



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 31 JANVIER 2018

RAPPORT BRUNET : DANGER POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL !

La concertation sur l'apprentissage, menée par le gouvernement et conduite par Sylvie Brunet, a abouti à un rapport tout juste rendu public.

Le SNETAA-FO, au sein de la confédération Force Ouvrière, a activement participé aux groupes de travail mis en place à cette occasion.

Les propositions contenues dans ce rapport **mettent en danger l'enseignement professionnel, les diplômés et les apprentis eux-mêmes !**

Pour assurer le développement de l'apprentissage, le rapport préconise de communiquer fortement sur les indicateurs d'insertion d'un apprenti diplômé. Or, ces indicateurs ne suffisent pas à faire croire que l'apprentissage est la meilleure voie d'accès au diplôme. Pour au moins deux raisons : dans l'apprentissage, le taux de réussite aux examens est plus faible que dans la voie initiale et l'abandon de la formation (taux de rupture du contrat d'apprentissage) est très élevé.

Le rapport propose aussi de construire tous les diplômes par blocs de compétences menant à des **titres non reconnus par les conventions collectives**, de réduire la spécialisation des diplômes en créant des « **socles professionnels diplômants** » (c'est déjà **une ineptie pour le GA, une catastrophe dans nos SEGPA** et dans nos **secondes à champ professionnel**) ! C'est **une attaque non masquée contre les diplômes nationaux !**

Autre proposition : assouplir les conditions d'emploi des apprentis en réexaminant la question des « travaux réglementés » et celle des horaires. Quand on sait que deux secteurs d'activités sont principalement concernés par ces propositions (le BTP et l'hôtellerie-restauration où l'apprenti pourra travailler jusqu'à minuit), **on sent la plume du Medef...**

Pendant ce temps, le lycée Gallieni de Toulouse, tous les « Gallieni » en France se battent pour continuer à former des travailleurs et des citoyens malgré ce qu'ils endurent.

L'urgence est de s'attaquer aux vrais problèmes dans nos lycées professionnels et de ne pas démanteler l'enseignement public, laïque, sous statut scolaire. C'est la seule chance pour ces jeunes : les employeurs veulent-ils de ces jeunes ?

Le SNETAA-FO s'oppose au développement de l'apprentissage dans l'Éducation nationale.

Les mesures proposées sont ressassées depuis des décennies. Si elles venaient à être appliquées stricto sensu, **elles mettraient en concurrence les deux voies de formation, au détriment de la voie initiale.**

Ce serait un casus belli.